

## VOTRE ENTREPRISE REMPLIT LES CONDITIONS ET EST DÉCIDÉE À S'ENGAGER

- Annoncez votre entreprise auprès du service cantonal de la formation professionnelle de votre canton. Les adresses des offices sont disponibles sur [www.adressen.sdbb.ch](http://www.adressen.sdbb.ch).
- Remplissez la demande d'autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale et renvoyez-la.
- L'office cantonal compétent accorde l'autorisation de former si les conditions préalables sont remplies.
- Envoyez le formateur responsable/la formatrice responsable à un cours pour formateur/trice en entreprise.
- Après réception de l'autorisation pour former des apprentis, déterminez le nombre de places d'apprentissage de géomaticien/-ne dans votre entreprise.
- Déterminez le type de domaine spécifique pour chaque place d'apprentissage vacante (Mensuration officielle, Géoinformatique, Cartographie).
- Publiez les places vacantes d'apprentissage sur le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière : [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch) et via différents sites Web et canaux régionaux.
- Invitez chacun/-ne des personnes intéressées à une journée de stage.
- L'entreprise conclue avec l'apprenti/-e un contrat d'apprentissage.
- Le service cantonal de la formation professionnelle vous informe dans quelle école professionnelle l'apprenti/-e va suivre ses cours.



## VOTRE ENTREPRISE NE REMPLIT PAS TOUTES LES CONDITIONS

Même si votre entreprise ne remplit pas toutes les conditions exigées par l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale, vous pouvez quand même former des apprenanti-e-s.

## LA SOLUTION S'APPELLE RÉSEAU D'ENTREPRISES FORMATRICES

De plus amples informations sont disponibles sur le portail de la formation professionnelle:  
[www.ref.formationprof.ch](http://www.ref.formationprof.ch)



## COMMENT DEVENIR ENTREPRISE FORMATRICE?

### CONDITIONS

Votre personnel est motivé et prêt à s'engager dans la formation et vous comptez, parmi votre personnel, des professionnels qualifiés avec expérience qui remplissent les conditions de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de **Géomaticienne/Géomaticien avec certificat fédéral de capacité (CFC)**.

### CONTACT

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER -  
CRÉONS AUJOURD'HUI DE NOUVELLES  
PLACES D'APPRENTISSAGE!**

TÉL. +41 79 755 26 94  
[LAURENT.BERSET@TVG-CH.CH](mailto:LAURENT.BERSET@TVG-CH.CH)

[FORMATION-GEOMATIQUE.CH](http://FORMATION-GEOMATIQUE.CH)



**Géomaticien  
Géomaticienne**



NOUS RECOMMANDONS LES MESURES SUIVANTES POUR VOTRE ENTREPRISE

## RECRUTEMENT

- Promotion de l'information dans les écoles locales/régionales et organisation régulière de stages au sein des entreprises.

### LES STAGES PEUVENT ÊTRE ORGANISÉS EN DEUX TEMPS

- Un entretien d'information pour comprendre le pourquoi du métier, comment la formation est organisée et quelles sont les perspectives d'avenir après l'apprentissage.
- Si les jeunes hommes/les jeunes fille sont motivé(e)s à approfondir leur découverte du métier, organiser 2 à 3 jours de stage supplémentaires pour qu'ils puissent accompagner les professionnels, observer leur travail et faire des exercices pratiques. Cette phase va permettre aussi aux chefs d'entreprise et responsables des apprenti(e)s d'évaluer les jeunes gens en vue d'une place d'apprentissage au sein ou en dehors de l'entreprise.

## FORMATION

- Organisation régulière de formations spécialisées dans l'entreprise en dehors des heures de cours.

### Le formateur professionnel / La formatrice professionnelle

- fournit toutes les informations **offre aux apprenti(e)s la possibilité d'obtenir eux-mêmes les informations nécessaires.**
- discute de tout de manière approfondie (réflexions).

## RESPONSABILITÉ

- Encouragement à la participation active des apprenti(e)s aux différents projets et exécution de processus de travail indépendants.

### Le formateur professionnel / La formatrice professionnelle

- obéit au principe «montrer – imiter» **délègue de véritables tâches de travail pour un traitement indépendant.**
- essaie d'éviter les erreurs **considère les erreurs comme des opportunités d'apprentissage.**

## MOTIVATION

- Susciter l'intérêt technique et encourager la maturité professionnelle/la formation continue.

### Le formateur professionnel / La formatrice professionnelle

- guide pas à pas **se tient en retrait, observe, est disponible pour tout complément d'information, attend.**
- Permet de trouver «la bonne solution» **admet de multiples solutions.**

## RECONNAISSANCE

- Reconnaissance du travail réussi et de l'achèvement de l'apprentissage.
- Prise en compte des perspectives pour l'avenir.



LE CONCEPT DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'AFG-CH EST CONÇU POUR ASSURER LA RELÈVE DES PROFESSIONNELS DE LA GÉOMATIQUE ET VISE LES OBJECTIFS SUIVANTS:

**PLUS**

PLUS D'APPRENTI(E)S

**PLUS LONGTEMPS**

DURÉE PLUS LONGUE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DE LA BRANCHE AVEC DES FORMATIONS CONTINUES

**MEILLEUR POTENTIEL**

PLUS DE POTENTIEL AVEC DES DIPLÔMÉS D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE ET DES TECHNICIEN(NE)S EN GÉOMATIQUE AVEC BF

